



Bulletin Officiel

N° 5232 Mercredi 16 Novembre 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS

FCC BIAT- CREDIMMO 1	2-3
FCC BIAT- CREDIMMO 2	4-5

PAIEMENT D'ANNUITES

FCC BIAT- CREDIMMO 1	6
FCC BIAT- CREDIMMO 2	7

COMMUNIQUE

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM : TUNISIA AQUACULTURE FUND	8
RETRAIT D'AGREMENT D'OPCVM	8
AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE	8

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LAND'OR	9
GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION – GIF -	10

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2016 -1 »	11-15
---	-------

COURBE DES TAUX

16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

17-18

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

- SICAV BH OBLIGATAIRE
- ATTIJARI VALEURS SICAV
- ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS

FCC BIAT-CREDIMMO 1

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS DE LA PERIODE

ALLANT DU 01-07-2016 AU 30-09-2016

A. L'Evolution mensuelle du Remboursement Anticipé

Mois de référence	Échéances		Total en dinars	Taux RAT
	Principal	Intérêts Nets		
juillet-16	9 900,622	0,000	9 900,622	0,28%
août-16	8 312,097	0,000	8 312,097	0,24%
septembre-16	23 301,583	108,967	23 410,550	0,71%
TOTAL	41 514,302	108,967	41 623,269	

B. Le défaut de paiementMontant cumulé des impayés

Montant Cumulé des impayés		Total en Dinars	Taux des impayés
Principal	Intérêts		
13 931,400	3 117,500	17 048,900	0,51%

C. Le Montant des commissions supportées par le fonds au cours de la période du 01.07.2016 au 30.09.2016

Bénéficiaires	Taux de rémunération	CRD en début de période	Montant hors taxe en Dinars
Société de gestion	0,40%	3 703 888,645	3 786,197
Recouvreur	0,40%	3 703 888,645	3 786,197
Dépositaire	0,05%	3 703 888,645	473,275
TOTAL			8 045,669

- Suite -

D. Les sommes momentanément placées pour le compte du fonds au 30.09.2016

(le compte d'accueil)

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	intérêts courus à l'achat Bruts	intérêts courus de détention bruts	Valeur à ce jour
BTA 5.5% Février 2020	164	161 212,000	5 115,452	617,808	166 945,260
TOTAL					166 945,260

(le compte de réserve)

Désignation du Titre	Quantité	Montant net placé
BTZC OCT 2016	2151	1 500 107,400
TOTAL		1 500 107,400

E. Mise en œuvre des garanties

Année	Mois de échéance	Observations
2008	31/07/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	30/09/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	30/11/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	30/06/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2009	Récupération totale
2010	31/07/2010	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
2011	31/07/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/07/2011	
	31/07/2011	Récupération partielle
2012	30/09/2012	Récupération partielle
	31/10/2012	Mise en jeu de garantie réelle
2013	30/04/2013	Garantie en attente de mise en jeu
	30/09/2013	Récupération partielle
	30/09/2013	
2014	31/10/2014	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
2015	31/05/2015	Garantie en attente de mise en jeu
	30/09/2015	Récupération partielle
2016	31/03/2016	Récupération totale
	30/06/2016	

AVIS DE SOCIETES

FCC BIAT-CREDIMMO 2
INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS DE LA PERIODE
ALLANT DU 01-07-2016 AU 30-09-2016

A.L'Evolution mensuelle du Remboursement Anticipé

Mois de référence	Échéances		Total en dinars	Taux RAT
	Principal	Intérêts Nets		
juillet-16	17 428,369	0,000	17 428,369	0,27%
août-16	18 809,764	0,000	18 809,764	0,30%
septembre-16	30 348,072	167,104	30 515,176	0,51%
TOTAL	66 586,205	167,104	66 753,309	

B. Le défaut de paiementMontant cumulé des impayés

Montant Cumulé des impayés		Total en Dinars	Taux des impayés
Principal	Intérêts		
10 118,351	2 260,649	12 379,000	0,21%

C. Le Montant des commissions supportées par le fonds au cours de la période du 01.07.2016 au 30.09.2016

Bénéficiaires	Taux de rémunération	CRD en début de période	Montant hors taxe en Dinars
Société de gestion	0,40%	6 508 568,421	6 653,203
Recouvreur	0,40%	6 508 568,421	6 653,203
Dépositaire	0,05%	6 508 568,421	831,650
TOTAL			14 138,057

- Suite -

D. Les sommes momentanément placées pour le compte du fonds au 30.09.2016

(le compte d'accueil)

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	intérêts courus à l'achat Bruts	intérêts courus de détention bruts	Valeur à ce jour
BTA 5.5% Février 2020	189	185 787,000	5 952,205	655,027	192 394,233
TOTAL					192 394,233

(le compte de réserve)

Désignation du Titre	Quantité	Montant net placé
BTZC OCT 2016	422	309 975,880
TOTAL		309 975,880

E. Mise en œuvre des garanties

Année	Mois de échéance	Observations
2008	31/12/2008	Récupération totale
2009	31/03/2009	Récupération totale
2010	31/03/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	30/09/2010	
2011	30/11/2011	Mise en jeu de garantie réelle
2012	31/05/2012	Mise en jeu de garantie réelle
	30/06/2012	Récupération partielle
	30/09/2012	Mise en jeu de garantie réelle
2013	30/06/2013	Récupération partielle
	30/06/2013	Mise en jeu de garantie réelle
	30/09/2013	Récupération totale
2014	31/03/2014	Récupération partielle
	30/06/2014	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2014	Récupération partielle
2015	31/01/2015	Garantie en attente de mise en jeu
	28/02/2015	
	30/04/2015	
	31/12/2015	Récupération partielle
2016	31/01/2016	Récupération totale

AVIS DE SOCIETES**PAIEMENT D'ANNUITES****FCC BIAT- CREDIMMO 1**

La Société de Gestion de **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P2** et des parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 1** », que le remboursement desdites parts en capital et intérêts, aux taux respectifs de **TMM*+1,20%** et **TMM*+2,20%**, relatifs à l'échéance du **15 novembre 2016**, seront effectués comme suit :

Part P2 :

Principal Unitaire : 30,707 DT par part P2
Intérêt Unitaire brut : 2,316 DT par part P2

Total brut : 33,023 DT par part P2

Part S :

Principal Unitaire : 30,707 DT par part S
Intérêt Unitaire brut : 2,740 DT par part S

Total brut : 33,447 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 4,26%.

AVIS DE SOCIETES**PAIEMENT D'ANNUITES****FCC BIAT- CREDIMMO 2**

La Société de Gestion de **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P3** et des parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 2** », que le remboursement desdites parts en capital et intérêts aux taux respectifs de **TMM*+1,70%** et **TMM*+2,00%**, relatifs à l'échéance du **15 novembre 2016**, seront comme suit :

Part P3 :

Principal Unitaire :	61,261 DT	par part P3
Intérêt Unitaire brut :	9,386 DT	par part P3

Total brut : 70,647 DT par part P3

Part S :

Principal Unitaire :	61,261 DT	par part S
Intérêt Unitaire brut :	9,858 DT	par part S

Total brut : 71,119 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 4,26%.

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 09 novembre 2016, d'agrèer le Fonds Commun de Placement à Risque suivant :

TUNISIA AQUACULTURE FUND

Fonds Commun de Placement à Risque
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Siège Social : Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du
Lac, 1053 - Tunis

La société SAGES CAPITAL et la Société Tunisienne de Banque (STB) ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 09 novembre 2016, pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque, dénommé «TUNISIA AQUACULTURE FUND» d'un montant de 50 000 000 dinars divisé en 50 000 parts de 1 000 dinars chacune.

RETRAIT D'AGREMENT D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 09 novembre 2016, de retirer les agréments des Fonds Communs de Placement à Risque suivants :

- FCPR – TUNISAIR
- FCPR – ELFOULADH
- DJERBA DEVELOPMENT FUND (I)

et ce à la demande des sociétés de gestion qui les gèrent.

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 09 novembre 2016, d'agrèer l'externalisation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de la société de gestion VALICAP S.A au profit de Monsieur Mohamed Ali M'HIRI.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LAND'OR
S.A AU CAPITAL 4.700.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : BIR JEDID 2054 KHELIDIA
RC : B1112211997 - M.F : 0496254Y

La Société LAND'OR porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, qu'elle a résilié la convention de tenue de registre de ses actionnaires qu'elle avait signé avec l'intermédiaire en bourse MAC SA et qu'elle a confié cette mission, à compter de la journée de bourse du 14/11/2016, à Tunisie Clearing, sis au 5, Rue du Yen les Jardins du Lac II, les Berges du Lac 1053 Tunis.

Les valeurs mobilières objet de la tenue de registre sont : les actions anciennes, les actions nouvelles gratuites, les actions nouvelles souscrites, les droits rattachés et les emprunts obligataires.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DE SOCIETES

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
- GIF -**

Siège social : Route de Sousse Km 35 Grombalia, 8030

La Société Générale Industrielle de Filtration « GIF » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, qu'elle a résilié la convention de tenue de registre de ses actionnaires qu'elle avait signé avec l'intermédiaire en bourse MAC SA et qu'elle a confié cette mission, à compter de la journée de bourse du 14/11/2016, à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation « TSI », intermédiaire en bourse, sis à Résidence Ines, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1080 Tunis, et ce conformément à l'article 2 du Décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes de valeurs mobilières.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après 31 août 2016. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« Amen Bank Subordonné 2016-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Amen Bank tenue le 16/06/2016 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directoire réuni en date du 28/06/2016 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 50 000 000 de dinars susceptible d'être portée à 70 000 000 de dinars réparti en deux catégories comme suit :

- Tranche de 5 ans au taux de 7,40% et/ou TMM+2,00% ;
- Tranche de 7ans avec 2 ans de franchise au taux de 7,50% et/ou TMM+2,15% .

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2016-1 ».

Montant : 50.000.000 dinars, divisé en **500.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à **70.000.000 dinars**, divisé en **700.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de franchise :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,15% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2016 à titre indicatif, qui est égale à 4,3783%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,3783% pour la catégorie A et de 6,5283% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,00% pour la catégorie A et de 2,15% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40% l'an (catégorie A) et de 7,50% (catégorie B) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de vie totale de 5 ans pour la catégorie A et de 7 ans avec deux années de franchise pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

- Suite -

La durée d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La durée pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank (siège social et agences).

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, au plus tard le **21 novembre 2016**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700.000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date. En cas de placement d'un montant inférieur à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21 décembre 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21 novembre 2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **21 novembre 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21 novembre 2021** pour la catégorie A et le **21 novembre 2023** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 novembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **21 novembre 2017**.

Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le **21 novembre 2017** pour la catégorie A et le **21 novembre 2019** pour la catégorie B.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations subordonnées détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

- Suite -

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie .

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté .

Cotation en Bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, Amen Bank s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Amen Invest » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2016-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- Suite -

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 16-0947 en date du 30 août 2016, du document de référence « AMEN BANK 2016 » enregistré par le CMF en date du 30 août 2016 sous le N° 16-004, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Amen Bank, Avenue Mohamed V -1002- Tunis et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.tn) et de l'Amen Bank (www.amenbank.com.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2016 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 NOVEMBRE 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,390%		
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,425%	1 000,498
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,455%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,504%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,650%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,699%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,718%	1 012,346
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		4,845%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017	4,884%		
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,969%	1 003,480
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,302%	1 003,379
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,375%	897,497
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,487%	999,960
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,904%	988,106
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,206%	975,988
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,318%	979,519
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,804%	965,470
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,911%	998,913
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,027%	934,085
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,330%	933,373
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"	7,554%		918,493
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,562%	915,883
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,570%	912,905
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,632%		913,274
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,677%	906,554
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,792%		918,754

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	163,630	163,647		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	110,575	110,587		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	94,764	94,775		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,570	14,571		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	106,533	106,545		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,494	1,495		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	105,151	105,229		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,980	39,984		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	54,180	54,189		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	132,000	132,242		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	490,223	490,562		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	118,287	118,569		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	127,802	128,063		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	137,747	138,079		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	121,188	121,318		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	96,798	97,504		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	146,533	146,820		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,264	94,595		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	95,869	96,211		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	141,566	142,331		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	124,421	124,833		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	En liquidation	En liquidation		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	97,497	97,631		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	100,967	101,674		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,106	19,190		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 550,104	1 549,169		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 221,020	2 217,017		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	122,552	122,928		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	111,039	110,113		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	144,247	144,312		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	152,564	152,936		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,517	15,503		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 198,002	5 211,857		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 070,845	5 089,069		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,440	2,462		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,143	2,156		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,210	1,214		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,090	1,090		
41 FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,084	1,085		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,087	1,089		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	108,804	108,446		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP *	CGF	25/05/09	8,898	En liquidation	En liquidation		
45 AL AMANAH EQUITY FCP *	CGF	25/02/08	104,040	En liquidation	En liquidation		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,972	118,983		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,981	107,992
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	103,101	103,110
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	105,067	105,079
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	102,137	102,149
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	103,711	103,724
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,984	106,995
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	104,235	104,248
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,903	101,913
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	104,189	104,198
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	102,128	102,140
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	104,099	104,110
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	103,161	103,172
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	106,269	106,281
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	104,685	104,695
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	103,154	103,164
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	102,175	102,185
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	104,073	104,085
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	102,266	102,283
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	103,405	103,416
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	105,108	105,118
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	102,417	102,429
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	102,876	102,888
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	104,668	104,678
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	102,231	102,242

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,528	10,530
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	102,897	102,907
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	103,273	103,284
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	104,496	104,516
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,461	10,462
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,285	57,464
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	129,949	128,984
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 391,719	1 367,056
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,543	113,713
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,336	109,773
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,591	98,054
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	17,070	17,089
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	275,402	276,018
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	29,292	29,365
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 325,692	2 338,422
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	72,268	72,402
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,734	54,727
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	102,676	103,264
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	85,681	86,384
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,852	10,859
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,592	11,604
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	14,014	14,043
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,287	12,339
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,703	12,721
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,413	11,425
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	142,777	143,442
97	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	139,158	139,535
98	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,256	9,329
99	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	101,453	101,514
100	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	81,170	81,375
101	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	81,428	81,665
102	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	98,954	99,051
103	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	94,193	95,114
104	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	103,388	103,482
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	116,038	116,184
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	104,147	104,526
107	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	140,162	139,559
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	103,797	103,916
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	104,074	103,813
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	198,332	198,463
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	180,646	180,054
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	156,134	156,111
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	21,235	21,373
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	145,944	145,793
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGER	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	121,641	123,337
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 982,314	8 951,058
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,228	8,263
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	86,507	87,322
119	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	987,921	994,982
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5187,132	5189,076
121	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	4997,648	5010,365
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	113,741	114,743
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,004	9,018
124	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
125	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 131,389	10 161,590

* FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Touristique SAMARA » et l'ouverture au public de « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND », du « FCPR Tunisian Development Fund III » et du « FCPR AFRICAMEN », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND (1)	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
128	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
---	-------------------------	---	--

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
38	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV BH OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total du bilan de 194.243.432 Dinars , un actif net de 193.636.865 Dinars et un bénéfice de la période de 1.545.584 Dinars.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société « SICAV BH OBLIGATAIRE », comprenant le bilan au 30 Septembre 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV BH OBLIGATAIRES arrêtés au 30 Septembre 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Autres obligations légales et réglementaires

- ✓ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôts.

- ✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 37,46 % de son actif en emprunts obligataires, en bons du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par l'Etat, et en titres d'OPC, ce qui est inférieure à la proportion minimale de 50% fixée par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- ✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 62,54 % de son actif en certificats de dépôt à moins d'un an, en billets de trésorerie à moins d'un an et en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 50% fixée par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- ✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 42,79% de son actif en titres émis ou titres garantis par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier a adressé une lettre à la société «BH INVEST », gestionnaire de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE », une lettre en vue de lui édifier, sans délai, sur les mesures prises en vue de régulariser la situation de la dite SICAV conformément aux dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 31 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILAN
Arrêté au 30/09/2016
(Unité : En Dinars)

	Notes	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	72 766 210	74 192 661	72 515 401
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 756 998	3 243 607	3 275 445
b - Obligations et Valeurs assimilées		70 942 179	70 831 882	69 134 372
c - Autres Valeurs		67 033	117 172	105 584
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		121 477 110	43 957 219	41 703 368
a - Placements monétaires	3-3	86 848 681	23 889 677	21 510 088
b - Disponibilités		34 628 429	20 067 542	20 193 280
AC 3 - Créances d'exploitation		112	105 854	14
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		194 243 432	118 255 734	114 218 783
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	167 086	136 864	136 439
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	439 481	432 724	444 296
TOTAL PASSIF		606 567	569 588	580 735
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	187 563 241	113 936 751	108 851 773
CP 2 - Sommes distribuables		6 073 624	3 749 394	4 786 275
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		89	480	459
b - Sommes distribuables de la période		6 073 535	3 748 914	4 785 816
ACTIF NET		193 636 865	117 686 146	113 638 048
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		194 243 432	118 255 734	114 218 783

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 juillet 2016 au 30 septembre 2016

(Unité : En Dinars)

		Période du 01/07/2016 au 30/09/2015	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<i>Notes</i>						
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	897 732	2 683 217	862 026	2 743 629	3 603 857
a - Dividendes		-	72 350	-	125 117	125 117
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		896 932	2 607 651	860 511	2 611 606	3 470 486
c - Revenus des autres valeurs		800	3 216	1 515	6 906	8 255
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	850 527	2 037 312	564 080	1 456 819	2 049 210
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 748 259	4 720 529	1 426 106	4 200 448	5 653 067
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	166 498	445 712	135 099	391 775	527 331
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 581 761	4 274 817	1 291 007	3 808 673	5 125 736
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	52 838	145 888	45 415	133 216	179 019
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 528 923	4 128 929	1 245 592	3 675 457	4 946 717
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		1 824 460	1 944 605	51 715	73 456	-160 901
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 353 383	6 073 534	1 297 307	3 748 914	4 785 816
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-1 824 460	-1 944 605	-51 715	-73 456	160 901
* Variation des +/- values potentielles sur titres		16 591	-46 527	31 096	-33 046	-1 208
* +/- values réalisées sur cession des titres		70	32 125	-1 109	400	1 000
* Frais de négociation des titres		-	-887	-	-855	-855
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 545 584	4 113 640	1 275 579	3 641 957	4 945 655

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 juillet 2016 au 30 septembre 2016

(Unité : En Dinars)

	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	1 528 923	4 128 929	1 245 592	3 675 457	4 946 717
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	16 591	-46 527	31 096	-33 046	-1 208
c - +/- values réalisées sur cession de titres	70	32 125	-1 109	400	1 000
d - Frais de négociation de titres	-	-887	-	-855	-855
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	5 353 409	-	4 515 816	4 515 816
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	90 161 246	157 065 665	30 901 560	73 458 320	90 518 981
* Capital	88 958 500	154 197 500	30 609 400	72 118 700	88 793 800
* Régularisation des sommes non distrib.	-1 309 438	-2 253 481	-459 918	-1 072 418	-1 317 528
* Régularisations des sommes distrib.	2 512 184	5 121 646	752 079	2 412 038	3 042 710
b - Rachats	25 800 028	75 827 080	27 698 555	66 997 156	89 409 612
* Capital	25 487 900	74 299 100	27 409 400	65 514 000	87 381 900
* Régularisation des sommes non distrib.	-375 566	-1 081 838	-411 196	-975 209	-1 295 703
* Régularisation des sommes distrib.	687 694	2 609 818	700 351	2 458 365	3 323 415
VARIATION DE L'ACTIF NET	65 906 802	79 998 817	4 478 584	5 587 304	1 539 208
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	127 730 062	113 638 048	113 207 561	112 098 840	112 098 840
b - En fin de période	193 636 865	193 636 865	117 686 145	117 686 145	113 638 048
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	1 268 876	1 104 598	1 124 526	1 090 479	1 090 479
b - En fin de période	1 903 582	1 903 582	1 156 526	1 156 526	1 104 598
VALEUR LIQUIDATIVE	101,722	101,722	101,758	101,758	102,877
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,17%	4,12%	4,28%	4,18%	4,21%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

1- Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2016, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation des placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » a procédé le 20 Mai 2005, au changement de la méthode d'évaluation des obligations et valeurs similaires. Selon la nouvelle méthode, les obligations et valeurs similaires sont toujours évaluées à leur coût d'acquisition sans tenir compte du cours boursier.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2-3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3-1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à **72 766 210** Dinars, contre un solde de **74 192 661** Dinars au 30/09/2015. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 30 Septembre 2016 se détaillent ainsi :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30.09.2016	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
Titres de l'Etat		6 500 000,000	6 595 598,904	3,40%	3,41%	
EMPRUNT NATIONAL 2014 (B)	60 000	6 000 000,000	6 083 303,014	3,13%	3,14%	-
BTA 5,50% Mars 2019	500	500 000,000	512 295,890	0,26%	0,26%	-
Obligations de sociétés		62 971 155,515	64 346 580,231	33,13%	33,23%	
AIL 2012-1	8 000	160 000,000	162 924,712	0,08%	0,08%	BBB+
AMEN BANK SUB 2009 (A)	20 000	1 066 200,000	1 066 327,403	0,55%	0,55%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	15 000	799 708,846	799 799,693	0,41%	0,41%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	5 000	266 035,151	266 065,433	0,14%	0,14%	-
AMEN BANK SUB 2010	40 000	2 399 697,143	2 408 147,886	1,24%	1,24%	-
AMEN BANK SUB 2011-1	40 000	2 000 000,000	2 001 336,986	1,03%	1,03%	-
ATB 2007/1	20 000	1 280 000,000	1 302 917,751	0,67%	0,67%	-
ATL 2015-1	20 000	2 000 000,000	2 027 528,767	1,04%	1,05%	BBB
ATL 2012-1	10 000	200 000,000	203 315,946	0,11%	0,10%	BBB
ATL 2013/1	10 000	800 000,000	819 315,726	0,42%	0,42%	BBB
ATL 2013-2	5 000	500 000,000	525 259,017	0,27%	0,27%	BBB
ATL 2014-2	10 000	600 000,000	612 782,466	0,32%	0,32%	BBB
ATL 2014-3	5 000	400 000,000	415 615,301	0,21%	0,21%	BBB
ATL 2016-1	30 000	3 000 000,000	3 048 920,548	1,57%	1,57%	BBB
ATTIJARI BANK 2010	12 000	342 840,000	352 598,238	0,18%	0,18%	-
ATTIJARI BANK SUB 2015	10 000	1 000 000,000	1 054 658,630	0,54%	0,54%	-
ATTIJARI LEASING 2011	20 000	400 000,000	413 744,262	0,21%	0,21%	BB+
ATTIJARI LEASING 2012-1	10 000	600 000,000	610 271,342	0,31%	0,32%	BB+
ATTIJARI LEASING 2012-2	5 000	200 000,000	207 953,534	0,11%	0,11%	BB+
ATTIJARI LEASING 2014-1	10 000	600 000,000	611 172,821	0,32%	0,32%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	800 000,000	821 588,165	0,42%	0,42%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-2	4 000	400 000,000	418 917,596	0,22%	0,22%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-1	20 000	2 000 000,000	2 023 441,096	1,04%	1,04%	BB+
BH 2009	75 000	5 190 050,000	5 355 392,623	2,76%	2,77%	-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	30 000	1 713 000,000	1 737 254,202	0,89%	0,90%	-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	20 000	1 142 000,000	1 156 582,245	0,60%	0,60%	-
BH SUB 2015	5 000	400 000,000	408 109,589	0,21%	0,21%	-
BNA SUB 2009	25 000	1 333 050,000	1 360 969,834	0,70%	0,70%	-
BTE 2009	30 000	900 000,000	901 656,986	0,46%	0,47%	-
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	280 000,000	280 432,382	0,14%	0,14%	-

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30.09.2016	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
BTE 2011	10 000	600 000,000	617 359,180	0,32%	0,32%	-
BTK 2009 (C)	15 000	899 700,000	921 703,515	0,48%	0,48%	-
BTK 2012-1	10 000	571 450,000	596 709,964	0,31%	0,31%	-
CHO2009	7 000	350 000,000	362 932,041	0,19%	0,19%	BIAT
CHO-2009	2 000	100 000,000	103 205,328	0,05%	0,05%	BIAT
CIL 2012/1	5 000	100 000,000	102 432,877	0,05%	0,05%	BBB-
CIL 2013/1	5 000	300 000,000	313 808,219	0,16%	0,16%	BBB-
CIL 2014-2	3 000	240 000,000	249 794,630	0,13%	0,13%	BBB-
CIL 2015-1	5 000	400 000,000	407 243,398	0,21%	0,21%	BBB-
CIL 2015-2	3 000	300 000,000	316 951,562	0,16%	0,16%	BBB-
CIL-2016-1	5 000	500 000,000	511 342,466	0,26%	0,26%	BBB-
AMEN BANK SUB 2008	7 500	455 625,000	464 807,466	0,24%	0,24%	-
ATTIJARI LEASING SUB 2014	5 000	500 000,000	523 715,847	0,27%	0,27%	B+
HL 2012/1	4 000	80 000,000	80 035,507	0,04%	0,04%	BB
HL 2013/1	10 000	400 000,000	408 287,562	0,21%	0,21%	BB
HL 2013/2	5 000	500 000,000	517 350,820	0,27%	0,27%	BB
HL 2014-1	6 000	600 000,000	634 567,890	0,33%	0,33%	BB-
HL 2015-1	10 000	800 000,000	820 792,110	0,42%	0,42%	BB
HL SUB 2015-1 (A)	5 000	500 000,000	526 311,452	0,27%	0,27%	B
HL 2015-2	5 000	500 000,000	515 677,260	0,27%	0,27%	BB
HL 2016-1	20 000	2 000 000,000	2 031 857,534	1,05%	1,05%	BB
HL 2016-2	20 000	2 000 000,000	2 002 752,877	1,03%	1,03%	BB
MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 (A)	4 000	80 000,000	81 496,021	0,04%	0,04%	Amen Bank
MODERN LEASING 2012	25 000	2 000 000,000	2 064 218,579	1,06%	1,07%	A-
SERVICOM 2012	8 000	320 000,000	329 340,142	0,17%	0,17%	BB
SERVICOM 2016	5 000	500 000,000	504 493,150	0,26%	0,26%	CCC+
STB 2008/1	5 000	255 859,375	260 301,663	0,13%	0,13%	-
STB 2008/2	25 000	1 406 250,000	1 451 403,689	0,75%	0,75%	-
STB 2010/1 (B)	20 000	1 199 600,000	1 226 355,353	0,63%	0,63%	-
TL 2011-2	30 000	600 000,000	626 375,082	0,32%	0,32%	BBB+
TL 2012-1	10 000	600 000,000	610 273,973	0,31%	0,32%	BBB+
TL 2012-2	15 000	600 000,000	621 481,967	0,32%	0,32%	BBB+
TL SUB 2013	16 000	640 000,000	654 925,150	0,34%	0,34%	BB+
TL 2014-2	10 000	1 000 000,000	1 049 613,114	0,54%	0,54%	BBB+
TUNISIE LEASING 2011-3	20 000	400 000,000	412 582,295	0,21%	0,21%	BBB+
UBCI 2013-1	5 000	400 000,000	407 332,821	0,21%	0,21%	-
UIB 2009 TRANCHE (A)	20 000	600 000,000	605 247,123	0,31%	0,31%	-
UIB 2009 TRANCHE (B)	30 000	1 599 390,000	1 614 043,042	0,83%	0,83%	-
UIB 2011-1	30 000	2 250 000,000	2 261 184,658	1,16%	1,17%	-
UIB 2011-2	35 000	1 499 400,000	1 546 774,486	0,80%	0,80%	-
UIB 2012-1	10 000	571 300,000	592 147,767	0,31%	0,31%	-
UNIFACTOR 2013	8 000	480 000,000	505 996,274	0,26%	0,26%	BB
UNIFACTOR 2015	5 000	500 000,000	516 353,197	0,27%	0,27%	BB

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30.09.2016	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
Titres des FCC		66 385,600	67 032,865	0,04%	0,03%	
FCC BIAT-CREDIMMO1 (P2)	400	66 385,600	67 032,865	0,04%	0,03%	Aaa.Tn
Titres des OPCVM		1 750 971,198	1 756 998,010	0,91%	0,91%	
AMEN TRESOR SICAV	16 810	1 750 971,198	1 756 998,010	0,91%	0,91%	
Total Général		71 288 512,313	72 766 210,010	37,46%	37,58%	

Les entrées au portefeuille titres ont enregistré au cours du 3^{ème} trimestre 2016, **2 500 000** dinars sous forme d'obligations de sociétés.

Les sorties du portefeuille titres au cours du 3^{ème} trimestre 2016 concernent les remboursements des obligations de sociétés échus pour un montant de **2 133 509,965** Dinars, et les remboursements des parts des fonds communs de créances pour un montant de **14 258,800** Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres totalisent **897 732** Dinars pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 contre **862 026** Dinars du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Période Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Période Du 01/07/2015 Au 30/09/2015	Période Du 01/01/2015 Au 30/09/2015	Période Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des obligations*	816 980	2 368 710	781 362	2 376 001	3 154 101
Revenus des titres de l'Etat*	79 952	238 941	79 149	235 605	316 384
Revenus des titres FCC **	800	3 216	1 515	6 906	8 255
Dividendes	0	72 350	0	125 117	125 117
Total	897 732	2 683 217	862 026	2 743 629	3 603 857

(*) Retraité pour le besoin de comparabilité : présentation des revenus de l'emprunt national parmi les revenus des titres de l'Etat.

(**) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à **86 848 681** Dinars et se détaille comme suit:

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur 30.09.2016	% actif	Emetteur	Garantie/note
Certificats de dépôts		81 805 343	81 895 046	42,16%		
CD010916/011016CHARGUIA	4	1 991 776	2 000 000	1,03%	BH	-
CD010916/011016ETTADHAMEN	2	995 888	1 000 000	0,51%	BH	-
CD150916/051016ETTADHAMEN	1	498 627	499 725	0,26%	BH	-
CD130916/131016ENNASR	1	497 944	499 178	0,26%	BH	-
CD210916/111016ALAIN SAVARY	2	997 254	998 627	0,51%	BH	-
CD230916/231016TEBOLBA	1	497 944	498 492	0,26%	BH	--
CD240916/031116MENZAH VI	1	497 263	497 742	0,26%	BH	-
CD260916/061016MENZAH IV	1	499 312	499 656	0,26%	BH	-
CD280916/281016BEN AROUS	1	497 944	498 150	0,26%	BH	-

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur 30.09.2016	% actif	Emetteur	Garantie/note
CD250916/051016CAHN	135	67 407 160	67 462 864	34,73%	BH	-
CD170916/161116ML	2	990 514	992 727	0,51%	ML	F3
CD240916/231116ML	3	1 485 771	1 487 431	0,77%	ML	F3
CD300816/191016ML	4	1 984 158	1 994 297	1,03%	ML	F3
CD220916/111116ML	2	992 079	993 505	0,51%	ML	F3
CD280916/271216ML	4	1 971 709	1 972 652	1,02%	ML	F3
Billets de trésorerie		4 929 273	4 953 635	2,55%		
BDT310816/291116LOUKIL*	100	4 929 273	4 953 635	2,55%	LIG	-
Total		86 734 616	86 848 681	44,71%		

* Le billet de trésorerie émis par la société Loukil Investment Group(LIG) et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE fait l'objet d'un nantissement d'un placement à terme souscrit auprès de la BH pour un montant de 5 MDT en garantie de remboursement du billet.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **850 527** Dinars pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 contre **564 080** Dinars pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Du 01/07/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 30/09/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Intérêts des comptes à terme	339 024	876 305	229 897	637 677	886 228
Intérêts des billets de trésorerie	76 388	323 136	116 094	490 676	633 517
Intérêts des certificats de dépôt	435 115	837 871	218 089	328 466	529 465
Total	850 527	2 037 312	564 080	1 456 819	2 049 210

3-5 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2016, se détaillent comme suit :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015
Capital au 1 er Janvier		
Montant	108 851 773	107 462 761
Nombre de titres	1 104 598	1 090 479
Nombre d'actionnaires	1 012	1 001
Souscriptions réalisées		
Montant (Nominal)	154 197 500	72 118 700
Régul. des sommes non distribuables	-2 253 481	-1 072 418
Nombre de titres émis	1 541 975	721 187
Rachats effectués		
Montant (Nominal)	74 299 100	65 514 000
Régul. des sommes non distribuables	-1 081 838	-975 209
Nombre de titres rachetés	742 991	655 140

Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-46 527	-33 046
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	32 125	400
Frais de négociation des titres	-887	-855
Capital au 30 Septembre		
Montant	187 563 241	113 936 751
Nombre de titres	1 903 582	1 156 526
Nombre d'actionnaires	1034	1 008

3-6 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à **167 086** Dinars contre **136 864** Dinars au 30/09/2015 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Rémunération du gestionnaire à payer	166 200	134 802	135 259
Rémunération du dépositaire à payer	886	2 062	1 180
Total	167 086	136 864	136 439

3-7 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à **439 481** Dinars contre **432 724** Dinars au 30/09/2015 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Jetons de présence	11 260	11 219	15 000
Actionnaires dividendes à payer	384 924	383 033	383 033
Etat retenues à la source	26	26	26
Honoraires commissaire aux comptes	26 487	27 082	34 759
Redevances CMF à payer	15 395	9 780	10 010
TCL à payer	1 239	1 134	1 317
Autres rémunérations	150	450	150
Total	439 481	432 724	444 296

3-8 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du dépositaire qui s'élève à **1 180** DT TTC par an et calculée conformément aux dispositions de la convention de dépôts avec la BANQUE DE L'HABITAT, ainsi que la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue avec la BH INVEST sur la base d'un taux de 0,45% TTC de l'actif net quotidien.

La charge de gestion pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 s'élève à **166 498** Dinars contre **135 099** Dinars pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Période Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Période Du 01/07/2015 Au 30/09/2015	Période Du 01/01/2015 Au 30/09/2015	Période Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	166 200	444 826	134 802	390 893	526 151
Rémunération du dépositaire	298	886	297	882	1 180
Total	166 498	445 712	135 099	391 775	527 331

3-9 Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, la T.C.L. et la rémunération mensuelle du Président du Conseil. Les autres charges s'élève à **52 838** Dinars pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 contre **45 415** Dinars pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2016	Du 01/01/2016	Du 01/07/2015	Du 01/01/2015	Du 01/01/2015
	Au 30/09/2016	Au 30/09/2016	Au 30/09/2015	Au 30/09/2015	Au 31/12/2015
Redevances CMF	36 933	98 850	29 956	86 865	116 922
Honoraires commissaire aux comptes	7 677	22 865	7 677	22 782	30 459
Jetons de présence	3 781	11 260	3 781	11 219	15 000
Rémunération du président du conseil	529	1 588	529	1 588	2 118
TCL	3 856	11 204	3 463	10 594	14 390
Autres charges	61	120	8	168	130
Total	52 838	145 888	45 415	133 216	179 019

ATTIJARI VALEURS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » arrêté au 30 Septembre 2016.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2016, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société « ATTIJARI VALEURS SICAV » emploie 39,31 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2/ La société «ATTIJARI VALEURS SICAV» emploie 12,42 % de son actif en titres émis par la société « SPDIT SICAF », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

3/ La société «ATTIJARI VALEURS SICAV» emploie 11,86 % de son actif en titres émis par la société « SFBT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

4/ Il est à signaler que suite au rachat du 20 Septembre 2016 de 13 521 actions, le capital de la société «ATTIJARI VALEURS SICAV» est passé de 2 574 013 Dinars à 872 615 Dinars. Ainsi et selon l'article 3 du Code des Organismes de Placement Collectif :

- Les opérations de rachats peuvent être suspendues si le capital après les rachats devient inférieur à Cinq Cent Mille Dinars ;

- Le Conseil d'Administration de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » doit procéder à sa dissolution lorsque son capital demeure, pendant quatre vingt dix jours, inférieur à un Million de Dinar.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des points cités ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » arrêtés au 30 Septembre 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2016.

Tunis, le 01 Novembre 2016

Le Commissaire aux Comptes :
CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30/09/2016
(Unité : en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	684 696	2 129 176	2 188 909
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		542 689	1 765 452	1 821 057
b - Obligations et Valeurs assimilées		142 007	363 725	367 852
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		443 529	963 938	913 958
a - Placements monétaires		-	-	-
b - Disponibilités	3-4	443 529	963 938	913 958
AC 3 - Créances d'exploitation	3-5	-	105 386	499
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 128 226	3 198 500	3 103 366
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-8	11 500	14 106	13 220
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-9	241 727	261 440	255 405
TOTAL PASSIF		253 226	275 547	268 625
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-6	858 093	2 880 241	2 797 476
CP 2 - Sommes distribuables	3-7	16 906	42 712	37 265
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		3	19	19
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		16 903	42 693	37 246
ACTIF NET		874 999	2 922 953	2 834 741
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 128 226	3 198 500	3 103 366

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2016

(Unité : en Dinars)

	<i>Notes</i>	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	14 480	71 927	18 356	73 291	78 272
a - Dividendes		10 385	55 613	12 728	58 908	58 908
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 095	16 314	5 628	14 383	19 364
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	8 590	20 542	3 413	14 061	17 677
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		23 070	92 469	21 769	87 352	95 949
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-10	-10 285	-33 488	-12 889	-38 223	-50 226
REVENU NET DES PLACEMENTS		12 786	58 981	8 880	49 129	45 723
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-11	-3 464	-9 981	-2 234	-6 429	-8 471
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 322	49 000	6 646	42 700	37 252
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-32 077	-32 097	-	-6	-6
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-22 755	16 903	6 646	42 693	37 246
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		32 077	32 097	-	6	6
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-101 660	-255 708	-188 980	-157 098	-220 737
* +/- values réalisées sur cession des titres		36 628	18 855	-7 971	43 855	25 693
* Frais de négociation de titres		-2 646	-7 913	-46	-2 271	-3 235
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-58 357	-195 766	-190 351	-72 815	-161 027

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2016

(Unité : en Dinars)

	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>					
<u>des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	9 322	49 000	6 646	42 700	37 252
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-101 660	-255 708	-188 980	-157 098	-220 737
c - +/- values réalisées sur cession de titres	36 628	18 855	-7 971	43 855	25 693
d - Frais de négociation de titres	-2 646	-7 913	-46	-2 271	-3 235
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-37 256	-	-49 722	-49 722
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	13 508	-	2 224	2 224
* Capital	-	13 757	-	1 500	1 500
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-448	-	694	694
* Régularisations des sommes distrib.	-	199	-	30	30
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-1 726 705	-1 740 228	-	-	-
* Capital	-1 841 829	-1 855 450	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	147 206	147 524	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-32 083	-32 302	-	-	-
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 785 062	-1 959 742	-190 351	-120 313	-208 526
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	2 660 061	2 834 741	3 113 304	3 043 267	3 043 267
b - En fin de période	874 999	874 999	2 922 953	2 922 953	2 834 741
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	20 539	20 538	20 538	20 523	20 523
b - En fin de période	7 017	7 017	20 538	20 538	20 538
VALEUR LIQUIDATIVE	124,697	124,697	142,319	142,319	138,024
DIVIDENDE DISTRIBUE	-	1,814	-	2,421	2,421
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-3,72%	-8,34%	-6,11%	-2,39%	-5,29%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30/09/2016

(Unité en Dinars)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2016, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3-1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à 684 696 DT contre 2 129 176 DT au 30/09/2015, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Coût d'acquisition	676 663	1 794 047	1 913 579
- Actions et droits rattachés	494 768	1 360 402	1 429 165
- Titres OPCVM	41 895	80 267	131 036
- Obligations et valeurs assimilées	140 000	353 378	353 378
Plus ou moins values potentielles	6 026	325 373	261 734
- Actions et droits rattachés	6 160	328 719	260 657
- Obligations et valeurs assimilées	-	-3 936	878
- Titres OPCVM	-134	590	199
Retenue à la source sur Obligations et valeurs assimilées	-	499	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	2007	9257	13 596
Total	684 696	2 129 176	2 188 909

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 14 480 DT pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 contre un montant de 18 356 DT pour la même période en 2015, et se détaillent ainsi :

Libellé	3^{ème} Trimestre 2016	30/09/2016	3^{ème} Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Revenus des actions	10 385	50 786	12 728	54 995	54 995
- Revenus des Titres OPCVM	-	4 827	-	3 913	3 913
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	4 095	16 314	5 628	14 383	19 364
Total	14 480	71 927	18 356	73 291	78 272

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, à 8 590 DT contre 3 413 DT pour la période du 01/07/2015 au 30/09/2015, et représente le montant des intérêts sur le compte courant et des intérêts sur les dépôts à terme.

Libellé	3^{ème} Trimestre 2016	30/09/2016	3^{ème} Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Intérêts/ compte courant	5 454	8 884	3 413	7 036	10 652
- Intérêts/ Dépôt à terme	3 136	11 658	-	-	-
- Intérêts/ Billets de trésorerie	-	-	-	7 025	7 025
Total	8 590	20 542	3 413	14 061	17 677

3-4 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à 443 529 DT contre 963 938 DT au 30/09/2015 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
- Avoir en banque	442 635	782 913	956 191
- Sommes à l'encaissement	61	179 595	-396
- Sommes à régler	-4 633	-2 035	-45 439
- intérêts sur compte courant	5 466	3 465	3 602
Total	443 529	963 938	913 958

3-5 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste au 30/09/2016 est nul contre un solde de 105 386 Dinars au 30/09/2015, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
- Retenue à la source sur BTA	-	-	499
-Obligations SIHM 2008	-	100 000	-
-Intérêts sur Obligations SIHM 2008	-	5 120	-
-Intérêts de retards sur Obligations SIHM 2008	-	266	-
Total	-	105 386	499

3-6 Note sur le capital

- Capital au 30/06/2016

- Montant	2 620 395
- Nombre de titres	20 539
- Nombre d'actionnaires	52

Souscriptions réalisées

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

- Montant	-1 694 623
- Nombre de titres	-13 521
- Nombre d'actionnaires sortants	-7

Autres effets s/capital

- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-101 660
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	36 628
- Frais de négociation de titres	-2 646

- Capital au 30/09/2016

- Montant	858 093
- Nombre de titres	7 017
- Nombre d'actionnaires	45

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Sommes distribuables de l'exercice encours	16 903	42 693	37 246
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3	19	19
Total	16 906	42 712	37 265

Les sommes distribuables de l'exercice en cours et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscriptions	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	49 000	18	-32 115	16 903
Sommes distribuables des exercices antérieurs	9	-	-6	3
Total	49 009	18	-32 121	16 906

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à 11 500 DT contre un solde de 14 106 DT au 30/09/2015, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
-Gestionnaire	7 223	9 054	8 431
-Dépositaire	4 277	5 053	4 789
Total	11 500	14 106	13 220

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à 241 727 DT contre un solde 261 440 DT au 30/09/2015 détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	1 898	2 281	3 542
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 041	15 041
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 837	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	26 980	26 980	26 980
- Dividende à payer exercice 2005	7 249	7 249	7 249
- Dividende à payer exercice 2006	5 866	5 866	5 866
- Dividende à payer exercice 2007	8 069	8 881	8 881
- Dividende à payer exercice 2008	4 979	5 746	5 746
- Dividende à payer exercice 2009	12 832	13 696	13 696
- Dividende à payer exercice 2010	8 842	10 283	10 283
- Dividende à payer exercice 2011	7 171	8 334	8 334
- Dividende à payer exercice 2012	6 635	7 772	7 772
- Dividende à payer exercice 2013	7 720	8 965	8 965
- Dividende à payer exercice 2014	7 701	9 360	9 360
- Dividende à payer exercice 2015	5 770	-	-
- CMF à payer	163	243	237
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	26 964	43 018	35 016
- TCL à régulariser	12 423	12 423	12 423
- Etat à payer	121	-	712
Total	241 727	261 440	255 405

3-10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/07/2016 au 30/09/2016 à 10 285 DT contre 12 889 DT pour la même période en 2015, et se détaille ainsi :

Libellé	3^{ème} Trimestre 2016	30/09/2016	3^{ème} Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Rémunération du gestionnaire	7 224	23 521	9 053	26 847	35 278
- Rémunération du dépositaire	3 061	9 967	3 836	11 376	14 948
Total	10 285	33 488	12 889	38 223	50 226

3-11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/07/2016 au 30/09/2016 à 3 464 DT contre 2 234 DT pour la même période en 2015, et se détaille ainsi:

Libellé	3^{ème} Trimestre 2016	30/09/2016	3^{ème} Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire (CAC)	2 514	7 487	1260	3 740	5 000
- Redevance CMF	612	1 993	767	2 275	2 990
- Services Bancaire et Autres charges	20	67	33	99	137
- TCL	318	434	174	315	344
Total	3 464	9 981	2 234	6 429	8 471

4- AUTRES INFORMATIONS

4-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,18% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Gestion » au 30/09/2016 s'élève à 23 521 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 30/09/2016 s'élève à 9 967 DT TTC.

PORTEFEUILLE AU 30/09/2016

Annexe I

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif	% K EMIS
----------------------	------------------	--------------------	----------------------	---------	----------

ACTIONS & DROITS RATTACHES		494 768,911	500 928,498	44,400%	
DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	5	115,190	54,500	0,005%	0,000%
DA 1/11 AIR LIQUIDE 2013	9	259,175	90,000	0,008%	0,001%
SFBT	6 944	43 565,000	133 838,656	11,863%	0,007%
DA 2/9 SIMPAR 2014	5	32,470	35,500	0,003%	0,001%
SOTRAPIL	5 480	49 421,906	41 658,960	3,692%	0,142%
DA 3/40 SOTUVER 2015	40	12,779	0,800	0,000%	0,000%
SPDIT SICAF	13 343	104 613,623	140 101,500	12,418%	0,048%
STAR	370	61 971,000	47 350,380	4,197%	0,016%
DA 2/4 3TUNISIE LEASING2015	8	6,432	7,200	0,001%	0,000%
DA3/83TUNISIE LEASING2014	3	2,016	2,460	0,000%	0,000%
TUNIS RE	6 080	49 709,776	47 740,160	4,231%	0,030%
UADH	28 462	185 003,000	89 968,382	7,974%	0,077%
DA 8/33 UBCI 2013	16	56,544	80,000	0,007%	0,000%
TITRES OPCVM		41 895,043	41 760,888	3,701%	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	411	41 895,043	41 760,888	3,701%	0,039%
TITRES EMIS PAR L'ETAT		140 000,000	142 006,948	12,587%	
EMPRUNT NATIONAL 2014 CAT C	1 400	140 000,000	142 006,948	12,587%	NS
TOTAL PORTEFEUILLE TITRE		676 663,954	684 696,334	60,688%	

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 30 Septembre 2016.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2016, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 22,12 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2/ La société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» emploie 29,20 % de son actif en titres émis par la société « SPDIT SICAF », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

3/ La société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» emploie 22,39 % de son actif en titres émis par la société « U.A.D.H », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

4/ La société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» emploie 11,41 % de son actif en titres émis par la société « STAR », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

5/ Il est à signaler que suite au rachat du 20 Septembre 2016 de 3 000 actions, le capital de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» est passé de 4 498 304,577 Dinars à 552 392,341 Dinars. Ainsi et selon l'article 3 du Code des Organismes de Placement Collectif :

- Les opérations de rachats peuvent être suspendus si le capital après les rachats devient inférieur à Cinq Cent Mille Dinars ;
- Le Conseil d'Administration de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» doit procéder à sa dissolution lorsque son capital demeure, pendant quatre vingt dix jours, inférieur à un Million de Dinar.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des points cités ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 30 Septembre 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2016.

Tunis, le 02 Novembre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK International

Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 30/09/2016
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	512 846	3 603 030	3 767 455
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		512 846	3 359 565	3 520 926
b - Obligations et Valeurs assimilées		-	243 464	246 529
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		145 668	1 387 391	1 177 269
a - Placements monétaires		-	-	-
b - Disponibilités	3-10	145 668	1 387 391	1 177 269
AC 3 - Créances d'exploitation		-	105 386	-
AC 4 - Autres actifs		-	504	-
TOTAL ACTIF		658 515	5 096 311	4 944 724
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	19 347	23 833	22 230
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	88 710	101 093	99 440
TOTAL PASSIF		108 058	124 926	121 670
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-4	540 396	4 900 077	4 768 892
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	10 062	71 308	54 162
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	1	1
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		10 062	71 307	54 161
ACTIF NET		550 457	4 971 386	4 823 054
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		658 515	5 096 311	4 944 724

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 30 septembre 2016
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	21 451	110 034	38 125	127 020	130 726
a - Dividendes		17 552	94 985	33 771	114 081	114 081
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 899	15 049	4 354	12 939	16 646
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	15 239	34 296	7 254	22 934	28 609
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		36 690	144 330	45 380	149 954	159 336
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-17 440	-57 409	-21 923	-65 148	-85 468
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 250	86 921	23 457	84 806	73 868
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	-4 321	-12 376	-6 512	-13 784	-19 992
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 929	74 545	16 945	71 022	53 876
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-64 488	-64 483	-	286	286
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-49 559	10 062	16 945	71 307	54 161
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		64 488	64 483	-	-286	-286
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-363 785	-644 508	-319 423	-116 266	-218 186
* +/- values réalisées sur cession des titres		267 625	369 657	-8 027	8 232	-18 993
* Frais de négociation de titres		-6 160	-18 353	-278	-3 666	-5 708
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-87 391	-218 659	-310 784	- 40 679	-189 011

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1^{er} Janvier au 30 septembre 2016

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/07/2016 au 30/09/2016	Période du 01/01/2016 au 30/09/2016	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	14 929	74 545	16 945	71 022	53 876
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-363 785	-644 508	-319 423	-116 266	-218 186
c - +/- values réalisées sur cession de titres	267 625	369 657	-8 027	8 232	-18 993
d - Frais de négociation de titres	-6 160	-18 353	-278	-3 666	-5 708
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-54 160	-	-78 019	-78 019
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	1 385	-	157 539	157 539
* Capital	-	1 390	-	106 000	106 000
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-10	-	49 152	49 152
* Régularisations des sommes distrib.	-	5	-	2 386	2 386
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-4 001 163	-4 001 163	-	-149 693	-149 693
* Capital	-4 174 694	-4 174 694	-	-100 000	-100 000
* Régularisation des sommes non distrib.	238 020	238 020	-	-47 729	-47 729
* Régularisation des sommes distrib.	-64 489	-64 489	-	-1 964	-1 964
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-4 088 554	-4 272 597	-310 784	-110 853	-259 185
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	4 639 012	4 823 054	5 282 169	5 082 239	5 082 239
b - En fin de période	550 457	550 457	4 971 386	4 971 386	4 823 054
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	3 428	3 427	3 427	3 421	3 421
b - En fin de période	428	428	3 427	3 427	3 427
VALEUR LIQUIDATIVE	1 286,115	1 286,115	1 450,652	1 450,652	1 407,369
DIVIDENDE	-	15,804	-	22,766	22,766
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-4,96%	-7,49%	-5,88%	-0,82%	-3,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30/09/2016

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2016, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016, à 512 846 Dinars contre 3 603 030 Dinars au 30/09/2015, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Coût d'acquisition	664 160	3 004 452	3 267 732
- Actions et droits rattachés	664 160	2 647 524	2 794 308
- Titres OPCVM	-	116 928	233 424
- Obligations et valeurs assimilées	-	240 000	240 000
Plus ou moins values potentielles	-151 314	595 114	493 194
- Actions et droits rattachés	-151 314	603 327	496 442
- Titres OPCVM	-	-8 213	-3 248
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	-	3 464	6 529
Total	512 846	3 603 030	3 767 455

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 21 451 Dinars pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, contre un montant de 38 125 Dinars pour la même période en 2015, et se détaillent ainsi:

Libellé	3ème Trimestre 2016	30/09/2016	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Revenus des actions	17 552	86 934	33 771	105 614	105 614
- Revenus des Titres OPCVM	-	8 051	-	8 467	8 467
- Revenus des Obligations et des valeurs assimilées	3 899	15 049	4 354	12 939	16 646
Total	21 451	110 034	38 125	127 020	130 726

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, à 15 239 Dinars contre 7 254 Dinars du 01/07/2015 au 30/09/2015, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et sur les dépôts à terme.

Libellé	3ème Trimestre 2016	30/09/2016	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Intérêts/ Compte courant	9 908	14 478	2 100	7 440	11 946
- Intérêts / dépôt à terme	5 331	19 818	-	-	-
- Intérêts / certificat de dépôt	-	-	5 154	15 494	16 663
Total	15 239	34 296	7 254	22 934	28 609

3-4 Note sur le capital

Capital au 30/06/2016	
- Montant	4 579 390
- Nombre de titres	3 428
- Nombre d'actionnaires	14
Souscriptions réalisées	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-3 936 674
- Nombre de titres	-3 000
- Nombre d'actionnaires sortants	-2
Autres effets sur le capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-363 785
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	267 625
- Frais de négociation de titres	-6 160
Capital au 30/09/2016	
- Montant	540 396
- Nombre de titres	428
- Nombre d'actionnaires	12

3- 5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice encours, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	10 062	71 307	54 161
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	1	1

Total	10 062	71 308	54 162
--------------	---------------	---------------	---------------

Les sommes distribuables de l'exercice en cours et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscription	Régul. Rachat	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	74 545	5	-64 488	10 062
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	-	-2	-
Total	74 547	5	-64 490	10 062

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à 19 347 Dinars contre 23 833 Dinars au 30/09/2015, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
- Gestionnaire	12 248	15 398	14 273
- Dépositaire	7 099	8 435	7 957
Total	19 347	23 833	22 230

3- 7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016, à 88 710 Dinars contre un solde de 101 093 Dinars au 30/09/2015, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	7 940	5 572	10 501
- Dividende à payer exercice 1995	67	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13230	13230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3828	3828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159	3159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3585	3585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1078	1078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6210	6210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3375	3375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134	134

- Dividende à payer exercice 2009	133	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	221	221
- Dividende à payer exercice 2011	157	157	157
- Dividende à payer exercice 2012	129	129	129
- Dividende à payer exercice 2013	172	172	172
- Dividende à payer exercice 2014	159	296	296
- Dividende à payer exercice 2015	111	-	-
- CMF à payer	255	415	401
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	28 806	43 898	36 102
- TCL à régulariser	13477	13 477	13 477
- Etat Impôt à payer	527	-	1 228
Total	88 710	101 093	99 440

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, à 17 440 Dinars contre 21 923 Dinars pour la même période en 2015, et se détaillent ainsi:

Libellé	3ème Trimestre 2016	30/09/2016	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Rémunération du gestionnaire	12 250	40 323	15 399	45 759	60 031
- Rémunération du dépositaire	5 190	17 086	6 524	19 389	25 437
Total	17 440	57 409	21 923	65 148	85 468

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, s'élèvent à 4 321 Dinars, contre 6 512 Dinars du 01/07/2015 au 30/09/2015, et se détaillent comme suit :

Libellé	3ème Trimestre 2016	30/09/2016	3ème Trimestre 2015	30/09/2015	31/12/2015
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire (CAC)	2 513	7 486	4 929	9 371	14 300
- Redevance CMF	1 038	3 417	1 306	3 878	5 087
- Autres charges	20	68	29	84	121
- TCL	750	1 405	248	451	484
Total	4 321	12 376	6 512	13 784	19 992

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016, à 145 668 Dinars contre 1 387 391 Dinars au 30/09/2015, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
- Avoirs en banque	144 476	1 142 647	1 232 816
- Sommes à l'encaissement	364	244 567	7 484
- Sommes à régler	-9 094	-2 662	-67 646
- Dépôt à terme	-	-	-
- Intérêts courus / Dépôt à terme	-	-	-
- Intérêts courus /compte courant	9 922	2 839	4 615
Total	145 668	1 387 391	1 177 269

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,18 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« ATTIJARI GESTION » au 30/09/2016, s'élève à 40 323 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« ATTIJARI BANK » au 30/09/2016, s'élève à 17 086 Dinars TTC.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 30/09/2016

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 30/09/2016	%Actif	% Actif Net	%Capital Emis
Actions & Valeurs assimilées		664 160,838	512 846,434	77,879%	93,167%	
DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	5	115,190	54,500	0,008%	0,010%	0,00%
DA 1/11 AIR LIQUIDE 2013	9	259,175	90,000	0,014%	0,016%	0,00%
DA 2/9 SIMPAR 2014	7	37,856	49,700	0,008%	0,009%	0,00%
DA 1/8 SIMPAR 2012	1	2,793	4,510	0,001%	0,001%	0,00%
SOTRAPIL	4 995	45021,617	37971,990	5,766%	6,898%	0,13%
SPDIT SICAF	18 310	154821,990	192255,000	29,195%	34,926%	0,07%
STAR	587	98355,276	75120,738	11,408%	13,647%	0,03%
DA 2/43 TUNISIE LEASING 2015	22	17,600	19,800	0,003%	0,004%	0,00%
TUNIS RE	7 609	62267,405	59745,868	9,073%	10,854%	0,04%
UADH	46 648	303212,000	147454,328	22,392%	26,788%	0,13%
DA 8/33 UBCI 2013	16	49,936	80,000	0,012%	0,015%	0,00%
Total Général		664 160,838	512 846,434	77,879%	93,167%	